



© Mike Dobel/Masterfile

Le Canada s'est aperçu alors qu'il avait hérité d'une ressource qui n'en était plus une, trop fragile pour être la pierre angulaire d'une pêche moderne et efficace. Il a aussitôt mis en œuvre un plan de gestion rigoureux afin de reconstituer les stocks et d'amener la pêche à un niveau stable d'efficacité économique.

Ce plan a finalement porté fruit. Les stocks de morue du nord, près de Terre-Neuve, ont augmenté de façon prodigieuse. En 1977, les captures de morue du nord débarquées par les chalutiers canadiens n'étaient que de 7 000 tonnes; en 1986, elles dépassaient 120 000 tonnes. Cette opération de sauvetage dans les eaux canadiennes est l'un des succès les plus remarquables de l'industrie de la pêche.

Au contraire, les stocks de morue dans la zone du Bonnet flamand, qui se trouve à proximité dans les eaux internationales, ont continué de diminuer au cours de la dernière décennie. Au lieu de tenir compte des conseils des experts, on a opté pour une stratégie visant à réaliser des gains à court terme. Les captures de morue ont chuté de

La surpêche dans les eaux de l'Atlantique : le libre accès conduit à la sur-exploitation.

30 000 tonnes en 1979 à seulement 10 000 tonnes en 1980. Enfin, en 1987, les deux pays les plus concernés par la pêche à la morue, les îles Féroé (pour le Danemark) et la Norvège, ont été obligés de demander à l'OPANO d'imposer un moratoire sur ce stock. L'OPANO a accepté et, quoique avec une certaine réticence, la CE a fait porter ses efforts sur d'autres stocks de l'OPANO, qui faisaient déjà l'objet d'une pêche excessive de sa part. Le moratoire a été imposé pour les campagnes de pêche 1988 et 1989. S'il n'est pas respecté, les perspectives ne seront guère plus brillantes : des prises peu importantes composées surtout de poisson petit et jeune.

Le conflit entre la CE et l'OPANO en ce qui concerne le total admissible des captures (TAC) dans le cas de chaque stock est axé sur la différence entre deux concepts de gestion. La CE est en faveur d'un niveau d'intensité de pêche visant à maximiser les prises au détriment des taux de capture et de la stabilité des stocks.

La norme appliquée par le Canada et l'OPANO a l'avantage de laisser à la mer un plus grand nombre de poissons dans chaque groupe d'âge. Cela crée non seulement une ressource d'une plus grande valeur économique, mais laisse une marge de manœuvre en cas d'erreur ou de catastrophe naturelle.

Bien sûr, il peut toujours se produire des erreurs. En 1988, les scientifiques canadiens se sont rendu compte qu'ils avaient sérieusement surestimé les quantités de morue du nord, le stock le plus important du Canada. Cette découverte a été un choc à la fois pour les gestionnaires des pêcheries et pour l'industrie de la pêche, qui par rapport à l'année précédente ont vu diminuer de moitié le TAC recommandé. Toutefois, grâce à la marge d'erreur prévue au départ, les stocks de poisson ne se sont pas trouvé plus diminués que les années précédentes. Il n'y avait donc aucun risque de catastrophe, environnementale ou économique.

Les Européens non plus ne sont pas infaillibles. À en juger par les événements qui se sont produits à la fin de 1988 et en 1989, les stratégies de gestion appliquées par le CE à l'intérieur de ses propres eaux, sont inadéquates. En décembre dernier, le Conseil des ministres des Pêches de l'Europe a été obligé de réduire brusquement le TAC dans le cas de plusieurs stocks de poisson.

Il est partout difficile d'évaluer les stocks de poisson à cause de deux variables : le taux de survie dans une classe d'âge donnée de jeune poisson et le taux de croissance du poisson. Aucune de ces deux variables ne peut être prédite avec beaucoup d'exactitude, chacun d'elles

étant influencée par une multitude de facteurs environnementaux, sans compter la pression de pêche.

Qu'entend-on par se montrer responsable dans la gestion d'une ressource naturelle ? Pour trouver la réponse à cette question, on s'appuie de plus en plus sur le rapport original de la Commission Brundtland dans lequel le développement durable est défini comme celui qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.

En réduisant l'effort maintenant, on pourra assurer des niveaux de capture qui permettront à long terme de reconstituer les stocks pour les générations futures. Dans l'Est du Canada, quelque 60 000 personnes dépendent directement de la pêche pour leur survie. L'industrie de la pêche procure au Canada l'un des produits de base les plus importants à l'exportation.

Selon M. John Beddington, directeur du Groupe d'évaluation des ressources renouvelables de l'Imperial College à Londres, le cœur du problème mondial de la pêche réside dans le fait que les objectifs à court terme des pêcheurs sont incompatibles avec les objectifs à long terme d'une société qui désire gérer ses ressources. En d'autres termes, liberté d'accès égale surexploitation.

Il est clair que la pêche excessive dans les eaux régies par l'OPANO nuira à tous les membres de l'Organisation. Par contre, une gestion judicieuse des ressources ne peut être que bénéfique à toutes les parties en cause. On ne peut parvenir à une solution que si tous les pays concernés conviennent qu'il y a une limite à l'exploitation qu'on peut imposer à l'environnement et aux ressources naturelles. Ne pas en tenir compte, c'est courir à la catastrophe. 